



FICHE TECHNIQUE

6.1 EN Poudre



► Rhonaplast Isolation thermique

Enduit en poudre d'intérieur

2509 / Version 4 / 16-01-2024



DESCRIPTION

Enduit en poudre d'intérieur pour la rénovation des murs dans lesquels il est nécessaire d'apporter à la fois des améliorations d'isolation thermique et des réductions de bruit. Contribue aux certifications LEED et BREEAM.

PROPRIÉTÉS

- Finitions de grande finesse et séchage rapide.
- Facilité de ponçage.
- Excellente adhérence sur des supports absorbants et semi-absorbants (peinture plastique).
- Applicable en couche épaisse.
- Application facile et égalisation.
- Sans altérations ni ruptures.
- Haute perméabilité à la vapeur d'eau, permettant ainsi la transpiration du support.
- Produit allégé.
- Contient des microsphères de verre

USAGES

Produit utilisable sur plâtre, bois, aggloméré, peinture plastique, gouttelettes plastifiées, plaques de placoplâtre, ciment et composants préfabriqués.

Lorsque des propriétés d'amortissement du bruit et d'isolation thermique sont requises. Il est également indiqué pour réduire la condensation dans les zones à forte teneur en humidité et par conséquent ses pathologies caractéristiques (moisissure, humidité, ...)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	poudre blanche.
Finition	Fine.
Densité frais (Kg/L)	1,25
Consommation	1,10 - 1,30 Kg/m ² /mm de pâte
% Eau de gâchage	40 - 50
Conductivité thermique	0,19 W/ m K
Dureté Shore	67
Vie utile du mélange	1,5 - 2,5 h
Durée de séchage (épaisseur 2 mm et 20 °C)	Béton: 4 - 5 h Peinture: 6 - 7 h Plâtre: 4 - 5 h
Détermination de l'adhérence par traction directe, UNE-EN 1542:1999 (N/mm²)	Béton: > 0.6 MPa Peinture: > 0.4 MPa
Épaisseur maximale par couche	10 mm
Classification selon (EN 16566-2014)	G3E5S2V0W0A0C0R0
Nettoyage ustensiles et taches	Avec de l'eau avant le séchage. Le produit durci ne peut être retiré que par des moyens mécaniques.

MODE D'EMPLOI

- Le support doit être sain, propre, uniforme et sans poussière, graisse, huile, microorganisme ou tout autre élément pouvant empêcher une fixation adéquate du produit sur la surface.
- En cas d'anomalie du substrat, appliquer les procédures de nettoyage et de réparation pertinentes (fixation de poussière, procédures de nettoyage ou réparations en maçonnerie) et retirer les débris ou éléments non cohésifs afin d'obtenir les conditions décrites précédemment.
- Ne pas humidifier les supports avant d'appliquer le mastic.



► Rhonaplast Isolation

thermique

Enduit en poudre d'intérieur

2509 / Version 4 / 16-01-2024

SYSTÈMES D'APPLICATION POSSIBLES

MODE DE POSE : Effectuer le lissage à la verticale du haut vers le bas, en passant sur les jonctions dans le sens contraire. Une fois le matériau sec et lisse, appliquer une deuxième couche de produit de la droite vers la gauche, en passant sur les jonctions de la gauche vers la droite. Une fois cette deuxième couche sèche, poncer la surface et la peindre.

FINITION RHONAPLAST TERMOAISLANTE:

- Rendement: 1.10-1.30 kg/m²/mm
- Couches:

SÉCURITÉ

Consulter la fiche des données de sécurité en vigueur pour une manipulation en sécurité (Paragraphe 8.2). Ne convient pas aux enfants. Tenir hors de la portée des enfants. Ne pas mordre les surfaces peintes.

ÉLIMINATION

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser de possibles méthodes de revalorisation ou de recyclage selon la législation locale et nationale en vigueur. Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter, autant que possible, de produire des déchets. Analyser d'éventuelles méthodes de revalorisation ou de recyclage. Ne pas déverser dans des cours d'eau ou dans l'environnement. Éliminer dans un site de collecte de déchets autorisé ou à travers un gestionnaire de déchets autorisé. Traiter, entreposer et éliminer les déchets conformément aux législations locales-nationales en vigueur.

STOCKAGE

Consulter les conditions d'entreposage indiquées dans le paragraphe 7.2 de la fiche des données de sécurité en vigueur. Conserver les récipients à l'abri des températures extrêmes, de l'exposition directe au soleil et des gelées. Durée de conservation maximale recommandée : 12 mois à compter depuis la fabrication dans son emballage d'origine parfaitement fermé, à couvert et à des températures comprises entre 5 et 35 °C.

NOTE TEXTE LÉGAL

Cette information, et en particulier, les conseils en relation avec l'application et l'utilisation finale du produit, sont réélisées de bonne foi, elles sont basées sur une connaissance actuelle et l'expérience de Pinturas Isaval des produits quand ils ont été stockés, manipulés et appliqués dans de situations normales, respectant la vie utile du produit et les recommandations de Pinturas Isaval. Dans la pratique, les possibles matériaux différents, les supports et les conditions réelles sur le lieu d'application qui sont inconnues du fabricant, provoquent que nous ne pouvons pas garantir l'exactitude de résultat du produit, ni d'aucune autre recommandation écrite, ni de conseil proposé, ni d'aucune garantie de commercialisation ou d'adéquation du produit à des fins particulières, ni aucune obligation d'aspect légal qui pourrait en découler. Pinturas Isaval se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes sont acceptées selon les termes de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture actuelles. Les utilisateurs doivent connaître et utiliser la version la plus récente et mise à jour des fiches produits locales, dont une copie sera envoyée à celui qui les demande, ou peut également être obtenue sur la page "www.isaval.es". Les données de cette fiche sont basées sur des tests de laboratoire. Les mesures prises "sur place" peuvent varier en raison de circonstances indépendantes de notre volonté.